

ITESOFT
Société anonyme au capital de 341.783,4 euros
Siège social : Parc d'Andron, Le Séquoia, 30470 AIMARGUES
RCS NIMES 330 265 323

PROCES VERBAL DE REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 MAI 2015

L'an deux mille quinze et le 18 mai à 14 heures, les administrateurs de la société ITESOFT se sont réunis dans les locaux de la société à Aimargues sur convocation de leur président, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Projet de résolution proposé par un actionnaire au vote de l'Assemblée Générale d'ITESOFT le 2 juin 2015

Sont présents ou représentés et ont émargé le registre des présences :

- Didier CHARPENTIER, Président
- Simone CHARPENTIER, administrateur (représentée par M. CHARPENTIER)
- Alain GUILLEMIN, administrateur (par visio-conférence)
- Patrick JONES, administrateur, excusé
- François LEGROS, administrateur (par visio-conférence)

Sont présents également les délégués du comité d'entreprise :

- Lilian ALONSO
- Laurent PROBST (par visio-conférence)

Ainsi que M. Benoît DUFRESNE, Directeur Financier de la société « ITESOFT SA »

La séance est présidée par Monsieur Didier CHARPENTIER, président du conseil. Le président constate que le conseil réunit la présence effective de plus de la moitié des administrateurs et que, par conséquent, il peut valablement délibérer. Le président aborde ensuite les différents points à l'ordre du jour.

**PROJET DE RESOLUTION PROPOSE AU VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DES ACTIONNAIRES D'ITESOFT (A.G.M. DU 2 JUIN 2015)**

Le Conseil prend acte du projet de résolution proposé par un actionnaire sur une délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social, dans les limites de 10% du capital, pour rémunérer des apports en nature de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de sociétés tierces en dehors d'une offre publique d'échange.

Le conseil décide à l'unanimité des Administrateurs présents de soutenir cette résolution qui permettra au conseil d'avoir plus d'autonomie et de réactivité pour soutenir la politique de croissance annoncée par le management, en particulier dans le cadre d'opportunité de croissance externe.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel après lecture, a été signé par le Président et un administrateur.

Le Président

L'Administrateur